



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44852>

Département(s) de publication : 43

Annonce n° 25-44852

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-37420

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Haute-Loire

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22430001200016

Ville : LE PUY EN VELAY Cedex

Code postal : 43009

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 43

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de protection contre les éboulements rocheux (Années 2025-2026-2027-2028)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45243100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par la conclusion de marchés subséquents et l'émission de bons de commande dans les conditions du cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le présent accord-cadre concerne la réalisation de travaux de protection contre les éboulements rocheux sur l'ensemble du département de la Haute-Loire. Il a pour objet : - la sécurisation des versants rocheux par débroussaillage, purge manuelle et mécanique, déroctage, reprofilage ; - la réalisation d'ouvrages de protection neufs tels que boulons d'ancrage, grillages et filets plaqués, déflecteurs, écrans pare-pierres, béton projeté ; - la réparation avec démontage éventuel d'ouvrages de protection existants ; - le confortement d'ouvrages dans les zones d'accès difficile. Montant maximum de l'accord-cadre : 2 300 000,00 euro(s) HT / 4 ans

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 05/05/2025 à 12h00, lire 12/05 /2025 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/04/2025